

Initiatives ministérielles

canaliser nos ressources par le truchement des nombreuses sociétés régionales ou sectorielles de capital de risque qui existent au Québec.» Nous ferions bien de prêter attention à ces établissements locaux.

Gordon Sharwood, de la Chambre de commerce du Canada, préconise à l'avenir le recours aux banques d'investissement locales pour aider les entrepreneurs locaux, évaluer les risques et les capitaux requis et mettre ces capitaux à l'oeuvre.

Une autre recommandation du rapport porte sur la publication de statistiques pour que nous sachions si les banques répondent bien aux besoins des chefs de petite entreprise. Ces statistiques devraient être publiées tous les trois mois et porter sur la taille et le genre de prêt, en précisant la nature de l'emprunteur, notamment s'il s'agit d'un homme ou d'une femme, le nombre d'employés de l'entreprise, son chiffre d'affaires, son principal domaine d'activité et ainsi de suite. Une ou plusieurs de ces banques devraient faire un rapport trimestriel au comité de l'industrie.

Une autre recommandation principale porte sur un code de conduite pour les banques. J'ignore si on a déjà entendu parler de pareille chose. Ces dernières nous assurent qu'elles en ont un. Quand il s'agit de leur faire rendre des comptes, on se demande ce qu'il est advenu de ce code de conduite. La recommandation dit clairement qu'il faudra élaborer un tel code de conduite, et qu'on devrait également instituer un bureau indépendant et autofinancé d'ombudsman pour veiller à ce que les banques respectent bien le code de conduite qui aura été établi.

Afin que les Canadiens, les gens d'affaires, les citoyens, nous tous en somme puissions profiter au maximum de l'économie actuelle et nous préparer pour l'économie à venir, il faudra avant tout que le gouvernement adopte une nouvelle attitude. Premièrement, le gouvernement devrait laisser la voie libre aux entrepreneurs. Deuxièmement, il devrait énoncer des lignes directrices bien claires qui établissent des règles du jeu équitables pour tout le monde. Troisièmement, il devrait prévenir la concentration de pouvoir en empêchant l'établissement de grands cartels et les abus de confiance.

En outre, il faudrait que les Canadiens acquièrent une nouvelle culture et une nouvelle attitude selon laquelle il incombe au gouvernement de gouverner et aux entreprises de faire des affaires. L'un ne doit pas s'ingérer dans le champ d'activité de l'autre.

• (1310)

Pour être plus précis, je dirais que le rôle du gouvernement est d'établir et de préserver une culture qui récompense l'esprit d'entreprise, l'innovation et la recherche, et assure un marché honnête où tous ont des chances égales. Il devrait à cette fin, premièrement, éviter de faire des dépenses supérieures à ses recettes et parvenir à l'équilibre budgétaire d'ici à trois ans. Deuxièmement, il devrait moins intervenir sur le marché du travail en se retirant des activités commerciales. Troisièmement, il devrait repositionner et renouveler ses ressources pour maxi-

miser l'efficacité à meilleur coût. Quatrièmement, il devrait s'engager à ne plus accroître les impôts pour les Canadiens.

Il faut aussi que de nouvelles relations se nouent entre les entreprises, que celles-ci établissent un réseau et apprennent à travailler de concert pour trouver de nouveaux moyens de s'entraider tout en préservant leurs avantages concurrentiels. Il devrait y avoir coopération entre les entreprises pour évaluer les risques dans la recherche de nouveaux capitaux et la négociation des taux d'intérêt avec les banques et d'autres établissements financiers. Le rapport dit qu'il faut veiller sur les intérêts de la petite entreprise. En vérité, la petite entreprise est symbole de créativité, d'idées nouvelles. Si le gouvernement cesse de gêner son action, la petite entreprise saura veiller sur ses propres intérêts et sur les nôtres. J'exhorte le ministre à mettre en oeuvre immédiatement les recommandations du rapport.

M. Dennis J. Mills (secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie, Lib.): Monsieur le Président, j'ai une brève question à poser au député d'Okanagan-Centre.

Je voudrais dire au député que siéger avec lui au sein de ce comité au cours des neuf derniers mois a été pour moi un véritable privilège. Sa contribution au comité a été très utile. Il a défendu énergiquement les intérêts des petites et moyennes entreprises, et c'est en grande partie grâce à lui que nous avons pu présenter à la Chambre un rapport quasi unanime. Je crois que les Canadiens voulaient que nous soyons unis pour lancer ce premier défi aux banques du Canada.

Je veux demander quelques éclaircissements au député. Le Parti réformiste dit qu'il ne veut pas que le gouvernement intervienne dans le secteur des affaires. Beaucoup des recommandations contenues dans ce rapport nécessiteraient que nous modifions la Loi sur les banques et que, en tant que législateurs, nous orientions les institutions financières de notre pays dans une nouvelle direction. Le député ne veut certainement pas dire que nous devrions nous empêcher de donner de tels conseils aux banques.

M. Schmidt: Monsieur le Président, je remercie le secrétaire parlementaire de ses gentilles remarques. Je lui renvoie le compliment, car j'ai trouvé cela très agréable de travailler avec lui.

Pour ce qui est de l'intervention du gouvernement dans le secteur des affaires, je crois que le point essentiel est que le gouvernement ne devrait pas intervenir directement, mais qu'il devrait jouer un rôle de leader et établir les paramètres nécessaires pour permettre aux entreprises de fonctionner et de se faire concurrence, pour laisser agir les forces du marché et pour faciliter la réduction des coûts afin que nous soyons tous gagnants.

Selon moi, le dollar dépensé par un entrepreneur, un Canadien ordinaire, rapporte beaucoup plus que celui dépensé par un politicien. C'est dans ce sens que nous avons soulevé ce point.

Les entrepreneurs sont beaucoup plus aptes à prendre des décisions d'affaires que le gouvernement. Le gouvernement doit légiférer pour établir des règles équitables qui permettront à l'entrepreneur de fonctionner. Cela devient essentiel, et je suis